

NEWSLETTER 40

Découvertes majeures pour les EHS

ACTUALITÉS

SOMMAIRE :

- Hommage à Meris Michaels

Deux recherches récentes

- Une étude clinique met en évidence une base biologique à l'électrosensibilité (2025)
- Étude sur le « stress oxydatif » et l'instabilité génétique chez les personnes résidant à proximité d'antennes-relais en Allemagne (2024)

Smartphone à l'école

- Genève : Les élèves seront privés de natel au Cycle d'orientation
- Le Valais bannit les smartphones des écoles

Ondes et 5G

- « 5G, l'histoire cachée » : Sortie du documentaire de Jean Heches, le 11 juin 2025 !

Hommage à Meris Michaels

Le 11 juin dernier, Meris s'en est allée de manière inattendue, discrètement.

Meris était une personne sensible, secrète et très efficace. Avec son don pour l'écriture comme pour la musique, et avec beaucoup de ténacité et d'intelligence, elle a travaillé ces dernières années pour la reconnaissance du danger des ondes électromagnétique et des personnes électrohypersensibles (EHS).

Elle a notamment mis son travail au service de son blog [« Mieux Prévenir »](#), un blog de grande qualité comme tout ce qu'elle a réalisé. Voici son excellent dernier courrier du lecteur publié dans la Tribune de Genève, le 6 juin 2025. [\(l'article\)](#)

Meris nous a soutenu pendant des années, en plus d'être un pilier de l'association [Alerte Phonegate](#) (lire leur hommage).

Nous avons perdu une militante mais aussi une amie. Merci, merci Meris pour tout ce que tu as accompli, au plaisir de te revoir sous d'autres cieux.

APPEL AUX DONNS

Pour nous permettre de continuer nos actions, d'atteindre nos objectifs et poursuivre ainsi nos bons résultats aux côtés de la population genevoise, nous avons besoin de Fr. 50'000.- (soit Fr. 4'200.- mensuels).

Actuellement, nous n'avons pas atteint nos objectifs, ce qui rend incertaine notre capacité à assurer toutes nos activités.

Même le plus petit de vos dons compte dans ces démarches citoyennes. Quant aux versements mensuels, ils facilitent grandement la gestion de notre trésorerie.

Merci beaucoup pour votre soutien !

Postfinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève
[Bulletin de versement et QR code](#)

Voici deux recherches récentes qui s'ajoutent à des milliers d'autres, qui tirent la sonnette d'alarme sur les dangers des ondes électromagnétiques non naturelles :

Une étude clinique met en évidence une base biologique à l'électrosensibilité

Communiqué de l'Association nationale PRIARTEM du 10 juin 2025

Les troubles attribués aux ondes électromagnétiques dont se plaignent de nombreuses personnes ont longtemps été catégorisées comme psychosomatiques. Une toute récente publication française de l'UMR1296 Inserm Lyon « Radiations : Défense, Santé, Environnement », financée par l'ANSES, apporte un autre éclairage.

Basée sur des auto-questionnaires mais surtout sur la caractérisation biomoléculaire de cellules de peau de 26 volontaires recrutés par l'intermédiaire de PRIARTEM / Electrosensibles de France, **cette étude clinique montre que les volontaires électrosensibles sont également faiblement mais significativement radiosensibles. En effet, ils présentent un retard de la réparation de leur ADN face à des agents connus pour occasionner des cassures double-brin comme les rayonnements ionisants ou l'eau oxygénée.**

Autre volet marquant, l'étude définit **deux types d'électrosensibilité**, en se basant sur les réponses au questionnaire ainsi que sur les données biologiques. La bonne correspondance (64%) entre les deux approches laisse espérer la possibilité de développer à terme des tests biologiques prédictifs.

Ainsi, un premier type d'électrosensibilité présenterait de faibles symptômes en absence d'exposition électromagnétique mais de fortes réactions lors d'expositions (dit LBHR pour Low Background and Highly Responsive). Le type LBHR serait plutôt associé à une prédisposition élevée à des syndromes de cancer. Le second type présenterait déjà des symptômes notables en absence d'exposition électromagnétique et une réaction modeste aux expositions (dit HBLR pour High Background and Lowly Responsive). Sur le plan biologique, le type HBLR correspondrait ainsi à un sous-groupe présentant spontanément (en l'absence d'exposition) des cassures double-brin d'ADN et des déficiences dans leur reconnaissance par les voies de réparation. Le type HBLR serait associé à un risque élevé de vieillissement accéléré.

Pour Elisabeth RENWEZ, vice-présidente de PRIARTEM / Electrosensibles de France, ces résultats doivent être pris en compte sans attendre par le corps médical, les acteurs sociaux et les pouvoirs publics : « Il est important de faire connaître ces nouvelles données et de combattre les a priori psychologisant sur l'électrosensibilité. La prise en charge médicale des électrosensibles doit être adaptée à leur radiosensibilité et les risques de développer de graves pathologies à terme. Si l'étude est exploratoire, les résultats sont suffisamment alarmants pour s'engager dans une démarche de précaution. **En conséquence, l'association va saisir la Haute Autorité de Santé en ce sens** ».

Sophie PELLETIER, présidente de PRIARTEM / Electrosensibles de France salue ces avancées : « Nous attendions ces résultats depuis plus de dix ans. Ils sont importants parce qu'ils **suggèrent de manière claire une base biologique à nos troubles et ouvrent des perspectives en matière de recherche et de changement de paradigme scientifique.** Nous appelons de nos vœux la réalisation rapide de la suite des expérimentations qui doivent maintenant étudier l'impact d'une exposition aux ondes électromagnétiques ».

[Lire l'étude \(traduction DeepL\)](#)

Etude sur le stress oxydatif et l'instabilité génétique chez les personnes résidant à proximité d'antennes-relais en Allemagne

En mai dernier, l'éditeur mondial de littérature scientifique ELSEVIER a publié une étude concernant 24 adultes volontaires en bonne santé et vivant dans des lotissements voisins, dans une région rurale allemande depuis au moins 5 ans.

La moitié de ces personnes était faiblement exposée à des champs électromagnétiques, alors que l'autre était exposée de manière plus conséquente. Des échantillons de sang ont été analysés pour déterminer l'état oxydatif, les altérations transitoires de l'ADN, les dommages chromosomiques permanents et les marqueurs génétiques spécifiques liés au cancer.

Il ressort de cette étude que, bien que considéré comme « non statistiquement significatif », **la peroxydation des lipides dans les échantillons de sang était plus élevée dans le groupe le plus exposé, le taux moyen de lésions oxydatives de l'ADN également, ainsi que les lésions de l'ADN simple brin.**

Les dommages cytogénétiques, c'est-à-dire les aberrations chromosomiques, ont eux augmenté de manière significative chez les résidents les plus exposés aux champs électromagnétiques.

[Lire l'étude \(traduction DeepL\)](#)

De plus en plus de nos gouvernants commencent enfin à agir pour prévenir la santé physique et cognitive de nos enfants :

Genève : Les élèves seront privés de natel au Cycle d'orientation

Le Département de l'instruction publique (DIP) vient d'annoncer que les téléphones portables seront complètement interdits aux élèves dans l'enceinte de tous les établissements du Cycle d'orientation dès la rentrée 2025. Cette interdiction, déjà en vigueur mais avec certaines tolérances selon les établissements, sera renforcée et harmonisée.

Le DIP précise que cette « tolérance zéro » pour les téléphones mobiles vise à préserver la qualité des apprentissages, la santé mentale des élèves, ainsi qu'à encourager les interactions sociales hors écran. Elle répond également aux inquiétudes croissantes des parents et professionnels face aux **effets néfastes de la surexposition aux écrans comme le décrochage scolaire ou cyberharcèlement.**

A noter que dans le canton de Vaud, l'usage des dispositifs numériques (incluant aussi les montres connectées) est prohibé à l'école depuis 2019, et le sera également dans le canton du Valais (cf. article ci-dessous).

Il nous semble important de rappeler que les effets néfastes précités touchant de nombreux élèves ne prennent toujours pas en considération les effets des ondes pulsées électromagnétiques émises par : Wi-Fi, Bluetooth, antennes relais, objets connectés, etc.

Les ondes artificielles impactent pourtant directement leur santé et se cumulent aux effets addictifs des écrans.

[Lire l'article](#)

Le Valais bannit les smartphones des écoles

Après les cantons d'Argovie, de Nidwald, de Vaud puis de Genève, c'est au tour du Valais de bannir les smartphones des écoles du canton. La Tribune de Genève a interviewé le conseiller d'État valaisan Christophe Darbellay, persuadé qu'il est nécessaire de protéger les enfants contre les impacts négatifs des écrans.

A ce propos, M. Darbellay confirme que **la situation est alarmante et que les jeunes rencontrent de plus en plus de difficultés à lire et à apprendre**. De plus, la concentration des élèves est en baisse et certains en arrivent à devoir consulter un médecin parce qu'ils **ne parviennent plus à suivre des conversations !**

Et selon de nouvelles recommandations publiées récemment par l'Association française de pédiatrie ambulatoire, en collaboration avec quatre autres associations médicales spécialisées, **les enfants de moins de 6 ans ne devraient pas être exposés aux écrans**, que ce soit à la maison ou à l'école. **Les premières années de vie sont cruciales car de nombreux processus essentiels au développement du cerveau s'y passent**. Toute perturbation pendant cette période **peut entraîner des dommages cérébraux irréversibles !**

Ce qui n'est toutefois pas indiqué dans ces articles, c'est de savoir si les smartphones confisqués en classe seront bien éteints ou au minimum mis en « mode avion », car cela pourrait entraîner une forte concentration d'ondes électromagnétiques autour de la zone où les portables sont stockés.

[Lire l'article](#)

« 5G, l'histoire cachée » : Sortie du documentaire de Jean Heches le 11 juin 2025 !

Soutenu notamment par l'association romande [ARRA](#), et à l'initiative de la [Swedish Radiation Protection Foundation](#) dont vous retrouverez plusieurs études de cas sur notre site (« Actualités »), le réalisateur Jean Heches vient de sortir son nouveau documentaire, après celui de 2014 (« Ondes science et Manigances »).

Se basant sur les études de cas du Dr. Lennart Hardell, **ce documentaire donne la parole à plusieurs personnes, non électrosensibles (!), qui ont vu leur santé se dégrader rapidement dès l'installation d'antennes 5G, à proximité ou au-dessus de leur habitation.**

Alors qu'en 2025, Stockholm a été désignée comme la ville offrant la meilleure expérience 5G en Europe, ce film révèle la vraie nature de la 5G : un agent toxique silencieux, invisible et inodore, imposé aux populations, avec la complicité d'instances qui travaillent d'abord pour la santé... de l'industrie, en dépit du principe de précaution !

[Consulter la vidéo](#)

9 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE (facteur de correction)

03.07.25 Consultez le lien [Chemin de la Source-Saint-Jean, Vernier](#)

30.06.25 Consultez le lien [Route du Nant-d'Avril, Meyrin](#)

12.06.25 Consultez le lien [Avenue des Morgines 26, Lancy](#)

05.06.25 Consultez le lien [Rue du Contrat-Social 9, Genève-Petit-Saconnex](#)

04.06.25 Consultez le lien [Rue de Villereuse 22, Genève-Eaux-Vives](#)

28.05.25 Consultez le lien [Route des Acacias 21, Genève-Plainpalais](#)

28.05.25 Consultez le lien [Rue Eugène-Marziano 25, Genève-Plainpalais](#)

28.05.25 Consultez le lien [Avenue Louis-Bertrand 38, Lancy](#)

28.05.25 Consultez le lien [Chemin des Bûcherons 8, Veyrier](#)

4 NOUVELLES MISES À L'ENQUÊTE

18.06.25 Consultez le lien [Avenue Louis-Casaï 75, Meyrin](#)

18.06.25 Consultez le lien [Rue du 31-Décembre 32, Genève-Eaux-Vives](#)

13.06.25 Consultez le lien [Rue Le-Corbusier 26, Genève-Eaux-Vives](#)

05.06.25 Consultez le lien [Rue de Bandol 1, Onex](#)

12 NOUVELLES AUTORISATIONS (facteur de correction)

03.07.25 Consultez le lien [Chemin de l'Épinglier 11, Satigny](#)

02.07.25 Consultez le lien [Route du Bout-du-Monde 18, Genève-Plainpalais](#)

23.06.25 Consultez le lien [Avenue de Vaudagne 33, Meyrin](#)

23.06.25 Consultez le lien [Rue Louis-Favre 7, Genève-Cité](#)

20.06.25 Consultez le lien [Rue Louis-Curval 1, Genève-Plainpalais](#)

20.06.25 Consultez le lien [Route de Chèvres 29, Bernex](#)

20.06.25 Consultez le lien [Quai-Ernest Ansermet 30, Genève-Plainpalais](#)

20.06.25 Consultez le lien [Rue des Maraîchers 11, Genève-Plainpalais](#)

20.06.25 Consultez le lien [Chemin du Grand-Puits 38, Meyrin](#)

20.06.25 Consultez le lien [Route de Satigny 4, Meyrin](#)

17.06.25 Consultez le lien [Avenue Tronchet 6, Thônex](#)

03.06.25 Consultez le lien [Chemin de Braille, Versoix](#)

3 NOUVELLES AUTORISATIONS

03.07.25 Consultez le lien [Rue Camille-Martin 14, Genève-Petit-Saconnex](#)

02.06.25 Consultez le lien [Rue des Bossons 80, Lancy](#)

28.05.25 Consultez le lien [Avenue Peschier 22, Genève-Plainpalais](#)

NOS PRINCIPALES ACTIONS RESUMEES, A CE JOUR

Depuis septembre 2019, nous nous sommes occupés de 375 mises à l'enquête, dont 152 nouveaux mâts (!).

Depuis début 2021, suite à la [modification de l'ORNI de décembre 2021](#), 350 dossiers ont été autorisés.

Depuis janvier 2022, nous avons suivi **68** dossiers en 1^{ère} instance, et **depuis 2023**, **13** dossiers en 2^{ème} instance, à cela s'ajoutent le recours contre le RPRNI que nous avons gagné et l'enquête de police contre les attaques que nous subissons depuis bientôt 3 ans.

Dans les mises à l'enquête parues **depuis le 7 octobre 2024**, **77** concernent des modifications anciennement considérées comme « mineures », uniquement sur le petit canton de Genève ! Grâce aux 4 jugements récents du TF, les opérateurs ont maintenant l'obligation de suivre le processus de mise à l'enquête pour se mettre en conformité.

Pour atteindre ses objectifs, notre association a besoin de bénévoles et de moyens financiers. N'hésitez pas à nous contacter.

Jusqu'à fin septembre 2023, notre association était 100% bénévole. Notre travail étant de plus en plus diversifié et conséquent, et afin de pouvoir atteindre nos objectifs, nous avons dû engager un secrétaire à 50% pour assurer la qualité de la gestion quotidienne et du traitement de nos dossiers, qui devenaient impossible à gérer.

Nous avons besoin de renforcer notre petite équipe par des bénévoles **sur le terrain**, pour informer et distribuer des flyers, saisir des listes de données, etc. Nous cherchons également des personnes bénévoles **ayant des compétences informatiques, juridiques, techniques** (ingénieurs, physiciens, techniciens, politologue, etc.).

Afin de maintenir notre travail d'information et de sensibilisation auprès de la population et des élus, et d'accompagnement auprès des recourants, **un soutien financier sous la forme de dons réguliers** (mensuels ou trimestriels – toute somme bien venue) est primordia. Nos principaux frais de fonctionnement sont : salaire de notre secrétaire et nos principaux frais de base (hébergement et maintenance du site, messagerie, courriers, téléphone, imprimante, etc.).

Avec nos très cordiales salutations.

Pour l'association, Ghislaine Jacquier

Association 5G Moratoire pour la Suisse
Case postale 24 - 1223 Cologny

PostFinance - IBAN: CH55 0900 0000 1519 7895 0 – 1200 Genève

[Bulletin de versement et QR code](#)

Numéro de clearing : 0900

Code BIC/SWIFT : POFICHBEXXX

Contactez-nous par mail : info@5gmoratoirepouurlasuisse.ch

Site : <https://5gmoratoirepouurlasuisse.ch/>

Pour vous désinscrire : news@5gmoratoirepouurlasuisse.ch